

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 6 juillet 2016 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire suppléant Félix Offroy et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix  
Mme Lucie Crépeault  
M. Simon Roy  
M. Simon Simard

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

**2016-07-134 1. Ouverture de la séance et présences**

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

**Adoptée**

**2016-07-135 2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de juillet tout en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois du 1<sup>er</sup> juin 2016
4. Correspondances :
  - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
  - 4.2 Lecture de la correspondance :
    - 4.2.1 Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer de Éco Entreprises Québec – Aires publiques municipales
    - 4.2.2 Fondation canadienne Espoir Jeunesse
    - 4.2.3 11<sup>e</sup> Cyclo-don de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue
    - 4.2.4 Demande d'appui à la candidature de la MRC de La Vallée-de-l'Or pour la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019
    - 4.2.5 Desjardins – Soutien financier pour Champignons en fête
    - 4.2.6 François Gendron – Soutien à l'action bénévole – Champignons en fête
5. Administration
  - 5.1 Adoption des comptes à payer
  - 5.2 Dépôt des états financiers 2015
  - 5.3 Appel d'offres pour réfection du champ d'épuration
  - 5.4 Autorisation pour délivrer des permis d'installation septique en sol imperméable pour l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
  - 5.5 Destruction de document
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**Adoptée**

**2016-07-136 3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Adoptée**

**4. Correspondances :**

**2016-07-137 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative**

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

**Adoptée**

## 4.2 Lecture de la correspondance

### 4.2.1 Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer de Éco Entreprises Québec – Aires publiques municipales

Mention est faite concernant l'aide financière de 4 200 \$ reçue pour l'achat de cinq (5) îlots de récupération pour les aires publiques municipales.

### 2016-07-138 4.2.2 Fondation canadienne Espoir jeunesse

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le passage de la Fondation canadienne Espoir jeunesse dans la Municipalité pour sa campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes.

**Adoptée**

### 2016-07-139 4.2.3 11<sup>e</sup> Cyclo-don de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le passage des vélos le samedi 13 août sur le territoire de la Municipalité dans le cadre du 11<sup>e</sup> Cyclo-don de la Ressource et de réserver le Mirad'Art si besoin.

**Adoptée**

### 2016-07-140 4.2.4 Demande d'appui à la candidature de la MRC de la Vallée-de-l'Or pour la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Vallée-de-l'Or dépose sa candidature auprès de SPORTSQUÉBEC pour la tenue de la Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les retombés socio-économiques d'un tel évènement se répercutent partout en région, et ce grâce à la venue de plus de 3 000 athlètes, 1 200 accompagnateurs, entraîneurs, membres de mission ainsi que plusieurs milliers de visiteurs;

**CONSIDÉRANT QUE** les impacts économiques, médiatiques, sociaux et touristiques ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'ensemble du territoire

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'appuyer la candidature de la MRC de La Vallée-de-l'Or pour la Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 2019.

**Adoptée**

### 4.2.5 Desjardins – Soutien financier pour Champignons en fête

Mention est faite concernant le soutien financier de Desjardins de 750 \$ pour l'activité « Champignons en fête ».

### 4.2.6 François Gendron – Soutien à l'action bénévole – Champignons en fête

Mention est faite concernant l'aide financière du député d'Abitibi-Ouest, monsieur François Gendron de 300 \$ dans le cadre du programme « Soutien à l'action bénévole 2016-2017 » pour l'activité « Champignons en fête ».

## 5. Administration

### 2016-07-141 5.1 Adoption des comptes à payer

<b>Comptes payés au courant du mois</b>	
- Salaires élus	2 989.49 \$

<b>Salaires employés</b>		20453.63
<b>Desjardins Sécurité financière</b>	ass collective mai	1 500.42 \$
<b>TOTAL</b>		<b>24 943.54 \$</b>

<b>Comptes payés par ACCES D</b>		
<b>Hydro-Québec</b>	ssol église mai-juin	529.29 \$
	garage mai-juin	180.20 \$
	bureau mai-juin	105.81 \$
	éclairage rue	6.48 \$
	champs épuration mai-juin	28.56 \$
<b>Télébec Ltée</b>	téléphone juin	310.90 \$
	nouveau système téléphonique	1 593.09 \$
<b>Télédistribution Amos inc.</b>	internet juillet	80.43 \$
	internet juin 2016	91.93 \$
<b>Télus Mobilité</b>	cellulaire SV mai	46.45 \$
	paiement en trop	(47.38 \$)
	cellulaire SV juin	46.45 \$
<b>Services des cartes Desjardins</b>	PAE, conseil mai, permis alcool, cyberimpact	385.74 \$
<b>TOTAL</b>		<b>3 357.95 \$</b>

<b>Comptes payés par chèque</b>		
<b>Daniel Tétreault, comptable agréé</b>	Audit MTQ 2015	689.85 \$
	Audit Recyc-QC 2015	574.88 \$
<b>Ben Deshaies inc.</b>	papier toilette	28.67 \$
<b>Bigué Avocats</b>	service juridique juin	69.37 \$
<b>Boutique du bureau Gyva</b>	papier, stylo, pince, marqueurs	179.94 \$
<b>Coop Val-Nord</b>	collet ponceau sablières	42.28 \$
	trèfle et graines de pelouse	77.89 \$
<b>Bois Turcotte Ltée</b>	Té pour irrigation	2.93 \$
	paillis	30.90 \$
<b>Excavation Gilles Roy inc.</b>	réparation ch. Lac La Motte	540.38 \$
<b>Fabrique de St-Mathieu</b>	Aide financière 50% pour remplacement panneau électrique	564.10 \$
<b>Canadian Tire</b>	pièces diverses	15.15 \$
	dépôt banc de rangement	30.00 \$
	banc de rangement	290.73 \$
<b>Imprimerie Gaby inc.</b>	papier entête	225.35 \$
<b>Gabriel Lemay</b>	remplissage réservoir incendie	344.93 \$
<b>Les entreprises Roy et Frères inc.</b>	88% rechargement AIRRL sablières	53 463.38 \$
	mise en forme sablières	1 069.62 \$
	concassé+terre pour arbustes comestibles	670.94 \$
	intersection église-La pointe	6 665.68 \$

<b>Location Amos</b>	réservoir à eau	86.23 \$
	BBQ diner école	124.17 \$
	rotoculteur jardin	74.50 \$
	peinture + poignée marquage	60.33 \$
<b>Location Lauzon</b>	colle pour poignée	5.69 \$
	BBQ fête des voisins	67.04 \$
	détourbeuse	93.13 \$
	tarrière pour champs épuration	110.03 \$
<b>Legault Métal</b>	ponceau intersection église-La Pointe	1 227.01 \$
<b>Matériaux 3+2</b>	bois pour quai et baseball	123.53 \$
	valve eau ext. Bureau sous-sol	140.17 \$
	propane+pièce réservoir à eau parc 100e	30.38 \$
<b>Municipalité de La Motte</b>	rencontre ADL - La Motte	15.00 \$
<b>Larouche bureautique</b>	contrat juin à sept	419.37 \$
<b>Petite Caisse</b>	Fête voisins-pièces réservoir eau-javel-hygromètre	114.25 \$
<b>Ville d'Amos</b>	enfouissement, écocentre, compost mai	3 054.23 \$
	LET + écocentre mai	3 878.05 \$
<b>Zip lignes</b>	AIRRL - sablières - signaleurs	1 523.42 \$
<b>Postes Canada</b>	timbres, médiapost août et avril	1 596.44 \$
	journal juillet	41.39 \$
<b>Pétrole Alcasyna</b>	essence pickup	43.00 \$
	électricité rue mai	132.92 \$
	essence juin	73.16 \$
	camion eau	12.30 \$
	essence juin	65.23 \$
	essence camion et tondeuse	141.35 \$
<b>Jean-Marie Gagnon</b>	6 castors	351.12 \$
<b>Société d'histoire d'Amos inc</b>	cotisation annuelle 2016	20.00 \$
<b>Multilab</b>	analyse mai eaux usées	107.79 \$
	analyse puits privé	201.21 \$
	analyse puits privés	246.33 \$
	analyse puits privés	459.90 \$
<b>Garage Legault</b>	bris poignée porte	215.00 \$
<b>Sylviculture Lavérendrye Inc.</b>	inventaire	2 063.80 \$
<b>Club coop consommation d'Amos</b>	jus - fête des voisins	8.95 \$
	crédit pour carte cadeau appliqué sur 214,31	(25.00 \$)
	rencontre DG	174.70 \$
<b>Imprimerie Bigot inc.</b>	impression plan réseau d'égout	20.70 \$
<b>Technopieux</b>	pieux abri à machinerie	2 862.87 \$
<b>Sanimos inc</b>	conteneur EVW juin	160.97 \$
	collecte poubelle juin	4 576.01 \$
<b>Envirobi</b>	conteneur EVW mai	1 195.74 \$
	encombrant mai	2 244.33 \$

<b>Centre d'art paysager Amos</b>	thym parc 100e	8.04 \$
	arbustes comestibles	3 187.92 \$
	arbres Canada	213.48 \$
<b>SOPFIM</b>	cotisation générale	19.47 \$
<b>SOPFEU</b>	cotisation gén juillet à sept	200.54 \$
<b>Lucie Crépeault</b>	alcool - fête des voisins	41.85 \$
<b>Location Élite</b>	location camion eau juin	189.65 \$
<b>Annie Gravel</b>	encombrant mai	1 000.00 \$
<b>Eaux vives Water inc.</b>	eau juin	1 040.00 \$
<b>Productions Côté-Vivand</b>	DJ fête Eaudacieux	100.00 \$
<b>Stéphane Verreault</b>	photos aériennes	100.00 \$
<b>Foresterie SLEJ</b>	Remboursement tiers de la retenue - FINAL	239.12 \$
<b>9019-8532 Québec Inc</b>	nivelage avril	3 081.65 \$
	nivelage mai	8 266.43 \$
<b>Joanne Lavoie</b>	fleurs	27.68 \$
<b>Marie Grondin</b>	gâteau fête des voisins	30.00 \$
<b>IGA 8228-Club de consommation d'Amo</b>	note de crédit	(10.05 \$)
	note de crédit	(41.92 \$)
	diner hot-dog	229.03 \$
<b>Multi Routes inc</b>	abat-poussière 62,000 L.	24 165.45 \$
	abat-poussière 11,150 L.	4 345.88 \$
<b>Services administratifs Contorsion</b>	comptabilité juin	722.27 \$
<b>NORDIKeau Inc.</b>	suivi + fermeture de dossier	408.16 \$
<b>Danny Lamoureux, entrepreneur-élect</b>	photocell pour fontaine	69.56 \$
	électricité fontaine	336.54 \$
	électricité supp. Garage	797.93 \$
<b>Michel Francoeur</b>	soutien au surveillant de chantier	350.00 \$
<b>Radium</b>	billetterie CEF 2016	172.46 \$
<b>Fosses Septiques Protec-Nature Inc.</b>	vidange fosses privées	11 408.80 \$
	vidange toilettes sèches	114.98 \$
	vidange toilettes sèches	114.98 \$
<b>Ghislain Pichette</b>	remboursement taxes payées en trop	544.28 \$
<b>TOTAL</b>		<b>155 187.89 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>183 489.38 \$</b>

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de juin pour un total de 183 489.38\$.

**Adoptée**

---

*Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière*

## **5.2 Dépôt des états financiers 2015**

**Tel que le prévoit le code municipal, les états financiers vérifiés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 préparés par monsieur Daniel Tétreault, vérificateur comptable mandaté par la Municipalité, sont déposés.**

## **2016-07-142 5.3 Appel d'offres pour réfection du champ d'épuration**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article numéro 935 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 100 000 \$ ne soit adjugé qu'après demande d'appels d'offres publiques via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAO) et publié dans un journal;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité projette de réaliser des travaux de réfection de son champ d'épuration et le coût projeté dépasse 100 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser, madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à déposer l'appel d'offres pour la réfection du champ d'épuration sur le SEAO et de la publier dans un journal.

### **Adoptée**

*Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.*

---

*Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière*

## **2016-07-143 5.4 Autorisation pour délivrer des permis d'installation septique en sol perméable pour l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités doivent appliquer le règlement Q-2, R-22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

**CONSIDÉRANT QUE** sur le territoire de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana, plusieurs secteurs ont des sols imperméables majoritairement constitués d'argile;

**CONSIDÉRANT QUE** jusqu'à ce jour, la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana autorisait les installations septiques en sol argileux, ainsi que l'ajout et/ou le remplacement du terrain naturel situé sous le champ de polissage par un sol d'emprunt perméable;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, seule l'entreprise Premier tech Aqua avec son système DpEC a développé une technologie permise en sol imperméable répondant ainsi au règlement ;

**CONSIDÉRANT QU'**actuellement, seule Premier Tech Aqua vend ce système à des coûts exorbitants tant pour la construction que pour l'entretien annuel du système;

**CONSIDÉRANT QUE** ce système a été mis en place et QUE depuis, celui-ci connaît plusieurs problématiques;

**CONSIDÉRANT QUE** les problèmes sont tellement importants que les entrepreneurs accrédités par Premier Tech Aqua hésitent ou ne veulent plus installer ce système;

**CONSIDÉRANT QU'**en demandant aux futurs propriétaires de terrains d'installer ce système, cela risque de freiner le développement résidentiel de la municipalité compte tenu des frais importants qu'occasionne ladite installation et des risques associés à ce système;

**CONSIDÉRANT QUE** le 6 novembre 2014, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a tenu une rencontre à Rouyn-Noranda concernant l'application du règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité technique fut formé pour répondre aux principales problématiques de l'application du règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**en août 2015, le ministre a affirmé que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) n'obligerait pas une municipalité à appliquer un règlement inapplicable et s'est engagé à proposer une solution au 31 mars 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le 10 avril 2016, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Monsieur David Heurtel, a annoncé la modification proposée au règlement afin d'aider les propriétaires à mettre leurs installations septiques aux normes;

**CONSIDÉRANT QUE** les modifications proposées par le ministre sont l'un ou l'autre des choix suivants :

- La mise en place d'une fosse de rétention à vidange totale (réservoir étanche);
- L'installation de cabinets à terreau (toilettes à compost) avec fosse de rétention pour les eaux ménagères;
- La mise en commun d'un système de déphosphatation pour deux (2) résidences isolées existantes;
- Faciliter la mise en place de systèmes de traitement étanches qui rejettent les eaux usées dans un réseau d'égout municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** ces solutions ne conviennent aucunement aux problèmes de notre territoire, voir celui de l'Abitibi-Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT QUE** ces solutions ne sont pas nécessairement celles recommandées par le comité technique;

**CONSIDÉRANT QUE** ces solutions ne répondent pas aux besoins des propriétaires de résidences isolées en raison entre autres :

- Du type de sol;
- De l'éloignement entre les résidences;
- De la superficie des terrains;
- Des coûts récurrents de vidange;
- Des coûts d'installation;
- Du type d'installation de cabinet;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre a confirmé qu'une deuxième phase de solution devrait être annoncée en janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana n'a pas l'intention d'obliger ses citoyens à installer ces solutions;

**CONSIDÉRANT QUE** la seule solution efficace est toujours le système constitué d'un champ de polissage sur un sol d'emprunt;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana désire délivrer des permis d'installation septique tout en respectant l'esprit du Q-2, R-22, sans contraindre les citoyens à assumer des coûts exorbitants de construction et d'entretien, ou des systèmes qui ne répondent pas à leurs besoins;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de continuer à chercher des solutions à la problématique des terrains récepteurs imperméables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers que :

- Le préambule fasse partie intégrante de la résolution;
- D'autoriser l'inspecteur municipal à délivrer les permis d'installation septique en sol argileux, ainsi que l'ajout et/ou le remplacement du terrain naturel situé sous le champ de polissage par un sol d'emprunt perméable, et ce, jusqu'à ce qu'un système efficace et économique soit disponible et conforme aux sols imperméables;

- De s'engager à prendre fait et causes pour le responsable de l'urbanisme advenant que des poursuites judiciaires soient intentées contre eux en raison de la délivrance d'un permis d'installation septique pour lequel les normes édictées dans le règlement et moratoire sont jugées inadéquates en régions;
- D'informer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), que la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana ne considère aucunement des systèmes comme répondant aux problématiques de sols imperméables de l'Abitibi-Témiscamingue;
- D'aviser le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), monsieur David Heurtel, que la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana n'a pas l'intention d'obliger ses citoyens à utiliser les nouveaux systèmes qu'il a présentés en conférence de presse le 10 avril 2016 à Val-d'Or;
- De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), monsieur David Heurtel, de poursuivre les recherches et de concevoir des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées avec les caractéristiques suivantes :
  - Adaptés aux particularités des sols imperméables ou très peu perméables (sol argileux) et aux rigueurs du climat de l'Abitibi-Témiscamingue;
  - Accessibles économiquement à tous les citoyens;
  - Conçus afin d'être conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R-22);
- Que la présente résolution soit transmise à :
  - Monsieur Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda, ministre délégué aux Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec;
  - Monsieur Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord;
  - Madame Édith van De Walle, directrice régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
  - Aux maires et préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Adoptée**

#### **2016-07-144 5.5 Destruction de document**

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de procéder à la destruction des documents inactifs présentés et soumis au calendrier de conservation du guide de gestion des documents municipaux et de s'assurer que ceux-ci seront détruits selon les dispositions dudit guide de gestion.

**Adoptée**

*Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.*

---

*Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière*

#### **6. Varia**

Aucun sujet au varia.

#### **7. Période de questions**

Aucune question de l'assistance.



**2016-07-145 8. Levée de la séance**

À 21 h 06, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

**Adoptée**

\_\_\_\_\_  
Félix Offroy, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière